

Application Scolaria: Demande de réaffectation



des institutrices et instituteurs en activité de service et
des stagiaires-instituteurs et stagiaires-institutrices ayant réussi à toutes les
épreuves du stage, mais non encore nommés à la fonction
dans le cadre de la **1^{re} liste**

Ce guide s'adresse aux institutrices et instituteurs de l'enseignement fondamental en activité de service qui désirent être (ré)affectés pour l'année scolaire 2025/2026 dans le cadre de la liste 1 ainsi qu'aux stagiaires-instituteurs et stagiaires-institutrices ayant réussi à toutes les épreuves du stage, mais non encore nommés à la fonction qui doivent postuler dans le cadre des listes 1 et/ou 1bis.

1. Accès à l'application

Le portail applicatif du Ministère est accessible en ligne à l'adresse <https://portal.education.lu>.



Veillez noter que pour des raisons de sécurité, le portail applicatif **n'est pas accessible depuis un fournisseur d'accès à l'étranger.**

Si vous devez accéder à l'application depuis l'étranger, il y a lieu de passer par une connexion VPN (virtual private network) à Restena. Pour ce faire, vous devez disposer des données d'accès (nom d'utilisateur & mot de passe) que vous utilisez pour consulter votre messagerie @ e d u c a t i o n . l u .

De plus amples informations sur le service VPN ainsi qu'un guide de l'utilisateur sont disponibles sur leur site à l'adresse www.restena.lu, Rubrique 'Services' > 'Réseau' > EduVPN.

<http://portal.education.lu>

Notez que vous pouvez utiliser un produit Luxtrust que vous possédez déjà à titre privé ou professionnel. Il suffit de l'enregistrer auparavant sur <http://iam.education.lu>. De plus amples informations sur l'accès aux applications du Ministère par Luxtrust sont disponibles en ligne à l'adresse <http://luxtrust.men.lu>.



Pour accéder à l'application Scolaria, vous devez:

- 1) d'abord sélectionner la rubrique *Digitalisation*,
- 2) puis sélectionner la rubrique « Scolaria EF ».

2. Introduction d'une demande de réaffectation dans le cadre de la liste 1

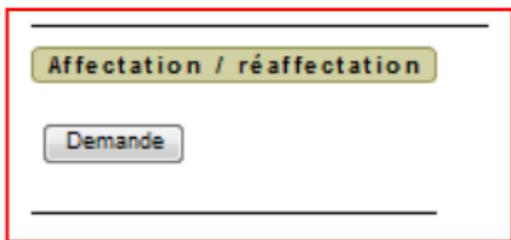
Peuvent introduire une demande dans le cadre de la liste 1:

- les instituteurs en activité de service occupant un poste pour une seule année scolaire;
- les instituteurs en activité de service occupant un poste définitif qui désirent changer d'affectation ;
- les stagiaires-instituteurs ayant réussi à toutes les épreuves du stage et non encore nommés à la fonction d'instituteur.

La liste 1 est accessible dans l'application Scolaria du 5 mai (dans l'après-midi) au 8 mai 2025 à 17h00. Les demandes y afférentes doivent être remises respectivement au/aux directeur(s) de région concerné(s) ou au ministre au plus tard le 8 mai 2025 à 17h00.



Les instituteurs en activité de service repris au premier paragraphe qui n'ont pas bénéficié d'une réaffectation dans le cadre de la liste 1 peuvent demander une réaffectation dans le cadre de la liste 1bis, qui sera accessible dans l'application Scolaria du 17 juin (dans l'après-midi) au 19 juin 2025 à 17h00. Un guide y relatif sera publié en temps utile sur le site www.enseignement-fondamental.lu



A partir du 5 mai et jusqu'au 8 mai 2025 à 17h00, l'application Scolaria affiche aux seuls instituteurs et institutrices sur leur page 'informations personnelles' une option 'Affectation/ Réaffectation'.

SCOLARIA Enseignement fondamental

Déconnexion | Aide | Mail Administrateur

Coordonnées

Matricule: [input] Nom: [input] Prénom: Michèle

Adresse: Numéro 2 Rue: [input]

Code Postal: [input] Localité: [input] Pays: LUXEMBOURG

Si vous changez d'adresse, veuillez la mettre à jour ici.

Contacts

| Type | Valeur |
|-------------------------|---------|
| Téléphone privé | [input] |
| Fax privé | [input] |
| GSM privé | [input] |
| Mail privé | [input] |
| Téléphone professionnel | [input] |
| Fax professionnel | [input] |
| GSM professionnel | [input] |
| Mail professionnel | [input] |

Chaque enseignant dispose d'office d'une adresse e-mail professionnelle renseignée ci-dessus. Le courriel du ministère est exclusivement envoyé à votre adresse email professionnelle. Si vous n'êtes pas en possession des données d'accès à votre messagerie @education.lu, veuillez compléter et envoyer ce formulaire éditable.

Détails

Détails enseignant

Le bouton Détails enseignant vous permet de vérifier les informations sur votre situation professionnelle. Si celles-ci s'avéraient inexactes, merci de nous le signaler à l'aide de ce formulaire éditable.

Affectation / réaffectation

Demande

Informations personnelles

Vous êtes sur l'écran de saisie de vos données personnelles.

Cet écran sert à vérifier vos coordonnées, vos informations de contact et les données sur votre statut, votre tâche et vos congés.

Le bouton "Suivant" passe à la prochaine page de la fiche de renseignements. Le bouton "Aide" vous fournit des explications détaillées.

Informations personnelles

- Activités liées à la tâche
- Choix de la classe
- Emploi du temps
- Détails classe
- Élèves
- Effectif de la classe

Carte enseignant

www.getyourmycard.lu

Absences et remplacements

Absences et reprises

Suivant | Valider | Aide

Cliquez sur **Demande** si vous voulez en faire une.

La fenêtre ci-contre s'affiche.

Cliquez sur **Ajouter un choix** pour créer un choix de poste.

Sélectionnez ensuite la commune et la désignation du poste qui vous intéressent et cliquez sur **OK**.

Les communes et les désignations des postes contenues dans les menus déroulants sont celles de la **liste 1**.

Une version 'papier' de tous les postes publiés sur la 1^{re} liste peut être téléchargée sur le site du Ministère (www.men.lu) à partir du **5 mai 2025, en début d'après-midi**, dans la rubrique 'Avis officiels et postes vacants'.

Tant que la demande n'a pas été imprimée à l'aide du bouton

Imprimer demande

, vous pouvez toujours **modifier** (📝) ou **supprimer** (✖) vos choix.

Il est aussi possible de changer la **priorité** des choix en cliquant sur 📝 et ensuite sur

Priorité -1 **Priorité +1**

Choix de postes

| | Priorité | Commune | Désignation du poste | Annulation |
|-----|----------|------------|----------------------|------------|
| 📝 ✖ | 1 | Strassen | C 1 | |
| 📝 ✖ | 2 | Ettelbruck | C 2-4 | |
| 📝 ✖ | 3 | Feulen | C 2-4 | |

📘 Le nombre de postes auxquels vous pouvez postuler **n'est pas limité**. 1 - 3

Le bouton **Réinitialiser** permet d'effacer tous les choix et de recommencer la saisie. Cette fonction est uniquement disponible si vous n'avez pas encore imprimé la demande.

Une fois le choix des postes effectué, cliquez sur **Imprimer demande** pour enregistrer votre demande et générer le fichier PDF qui est à imprimer et à remettre soit au directeur de région, soit au ministre.

Vérifiez bien vos choix et priorités avant de cliquer sur **Imprimer demande** !

Aucun ajout d'un choix supplémentaire ne sera possible ultérieurement.

Si jamais vous aviez imprimé la demande et que vous constatez une erreur, contactez le **Helpdesk Scolaria** par voie téléphonique au 247 85 958 ou par courriel à admin.scolaria@men.lu.

La fonction **Imprimer demande** génère un fichier PDF qui contient **la ou les demande(s) de réaffectation** (1 page par choix) et **la liste de vos priorités**. Vérifiez que votre navigateur ne bloque pas les fenêtres 'popup' et que le logiciel Acrobat Reader (ou similaire) soit installé sur votre ordinateur. En cas de problèmes, il peut s'avérer utile de changer de navigateur (Firefox, Chrome, Edge, Safari...) (voir aussi: Guide 'Pop-up Blocker' dans la rubrique « Aide » du site www.enseignement-fondamental.lu)



Le délai pour l'introduction des demandes de réaffectation est fixé **au jeudi, 8 mai 2025 à 17.00 heures.**

Si vous soumettez une demande de réaffectation dans un établissement d'enseignement secondaire général pour un ou plusieurs postes vacants au sein de la voie de préparation, veuillez indiquer, de manière manuscrite, la priorité accordée aux choix sollicités.

Faites parvenir votre demande soit **au directeur de région**, si vous briguez un poste dans une commune, soit **au ministre**, si vous briguez un poste dans une école ou classe de l'État. La liste des directions de région avec leurs communes respectives peut être consultée dans la rubrique « Contact » du site www.enseignement-fondamental.lu.

Pour être complet, le dossier de la demande de réaffectation doit contenir les pièces suivantes.*

- la **demande de réaffectation** saisie dans et générée depuis Scolaria, **dûment signée**;
- la **liste des priorités**, générée depuis Scolaria;
- le **rapport d'appréciation des performances professionnelles** le plus récent ou, à défaut, la **note d'inspection** la plus récente (pensez à la demander au directeur à temps);
- un certificat portant sur les **années de service prestées** soit dans des écoles communales, soit dans des classes de l'Etat, (délivré par la commune pour la période jusque 2008/2009, resp. par les directions de région à partir de l'année 2009/2010). Comme année de service est comptée une année scolaire pendant laquelle un agent a été engagé pendant huit mois au moins dans l'enseignement précité;
- le cas échéant, le certificat de réussite au stage préparant à la fonction d'instituteur.

Si un agent postule pour plusieurs postes au sein d'une même commune, il ne joint aux demandes pour les postes respectifs de la commune concernée qu'une seule fois les documents énumérés ci-dessus.

Les candidats sont classés sur une liste par le directeur de région suivant leur rapport d'appréciation des performances professionnelles / note d'inspection et leur ancienneté. La liste respective est transmise soit aux conseils communaux, soit aux comités d'un syndicat de communes.



Si vous bénéficiez d'un service à temps partiel ou d'un congé pour travail à mi-temps pendant l'année scolaire 2025/2026, vous êtes tenu(e)s d'en informer les responsables communaux lors de votre demande.

Même une fois la demande imprimée, vous pouvez **retirer votre demande pour un poste** en ouvrant la ligne respective avec ,

puis en cochant la case **Annulation du choix**

Après le vote du conseil communal, la(les) demande(s) respective(s) ne peut (peuvent) plus être retirée(s).

Modifier un choix de poste

Commune

Désignation

Annulation du choix

Demande d'affectation ou réaffectation

Vous êtes Fonctionnaire de l'Etat.
Vous souhaitez saisir vos desideratas pour l'année scolaire 2012/2013.
Si c'est le cas, remplissez les données ci-dessous; si ce n'est pas le cas, vous pouvez fermer cette fenêtre et si besoin contacter l'administrateur.

Choix de postes

| Priorité | Commune | Désignation du poste | Annulation |
|-------------------------------------|---------|----------------------|------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | 1 | Strassen | C 1 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 2 | Ettelbruck | C 2-4 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 3 | Feulen | C 2-4 |

1 - 3



Veuillez en même temps **avertir** respectivement **les communes et les directeurs concernés resp. le ministère du retrait de votre demande.**



Les instituteurs réaffectés dans le cadre de la liste 1 en seront informés par courrier électronique et postal. Les instituteurs actuellement affectés à un poste à durée indéterminée dont la demande de réaffectation n'a pas reçu de suite favorable ne changent pas d'affectation.

Vous trouvez des informations plus détaillées sur la procédure d'affectation et de réaffectation dans la *circulaire ministérielle aux administrations communales concernant l'organisation scolaire pour la rentrée 2025/2026* qui peut être téléchargée sur le site www.men.lu.

3. Informations supplémentaires

Sur le site www.enseignement-fondamental.lu, dans la section "[Aide](#)", vous trouverez un [article concernant la demande de réaffectation dans le cadre de la liste 1](#). Cet article contient, en plus de ce guide, une vidéo explicative. Vous pouvez également accéder à l'article en scannant le code QR ci-joint.

